

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITÉ RENNES 1

# MASTER

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mars 2012 relatif à l'habilitation de l'Université Rennes 1, de l'École normale supérieure de Cachan, de l'Institut National des Sciences Appliquées de Rennes, de l'Université Rennes 2, de l'Ec. Nat. de la Statistique et de l'Analyse de l'Information à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. FABRICE DURAND, né le 30 mai 1978 à ANNECY (074), en vue de son inscription au master ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de **MASTER SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ**, à finalité RECHERCHE, mention **MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS**, spécialité **STATISTIQUE MATHÉMATIQUE**

*mention passable*

est délivré à **M. FABRICE DURAND**

au titre de l'année universitaire 2012-2013, et confère le **grade de master**,  
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à Rennes, le 26 septembre 2013

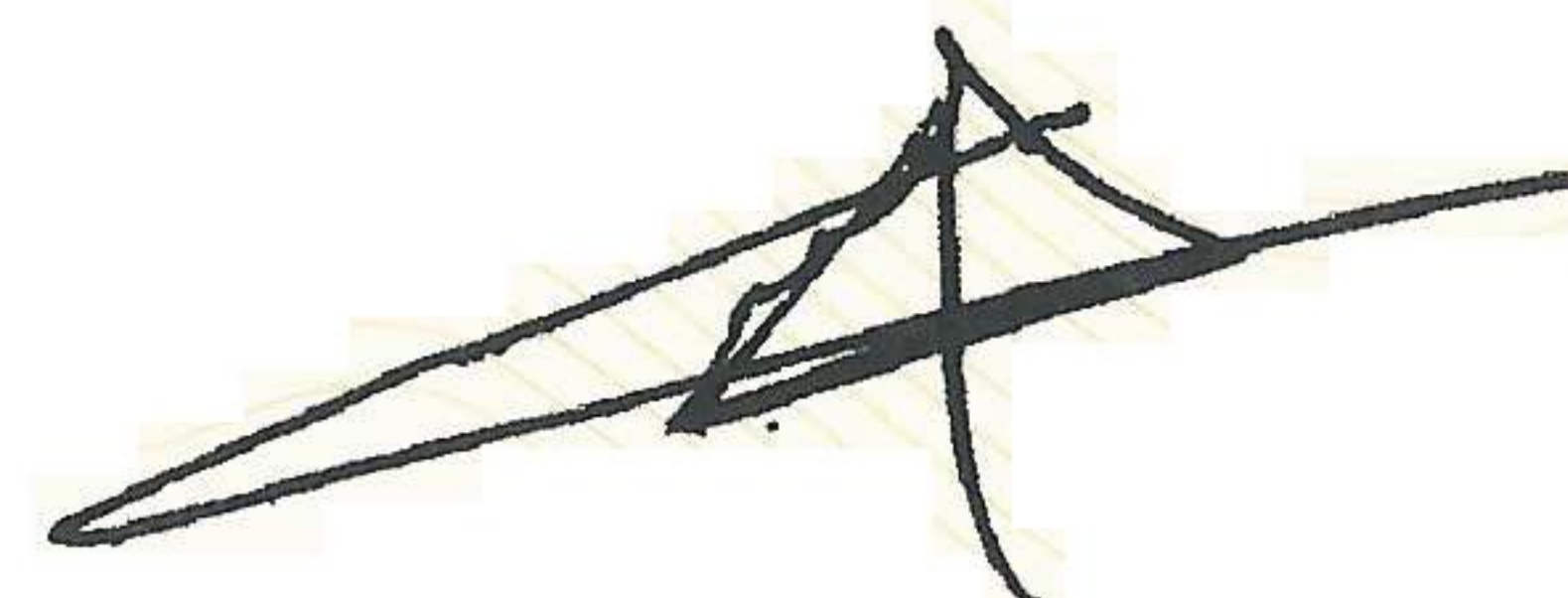
*Le titulaire*



N° **RENNI 10484859**

/2013201203216

*Le Président*



Guy CATHELINÉAU


*Le Recteur d'Académie,  
Chancelier des universités*



Michel QUERE

Ce document est imprimé sur du papier filigrané avec des encres réactives et ne peut être ni gommé ni raturé.

Il est affecté d'un numéro (N° xxx xxx../....) dont vous pouvez vérifier l'exactitude auprès du **Service Diffusion** de l'**Imprimerie Nationale** :

 03 27 93 70 84 ou 03 27 93 70 97

00 (33) 3 27 93 70 84 ou 3 27 93 70 97 (de l'étranger)